



Dossier de presse

LE BENEVOLAT EN FAVEUR DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE L'EDUCATION POPULAIRE A L'HONNEUR :

CEREMONIE DE REMISE DE DIPLOMES AUX MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 2013



Sommaire

| | |
|---|----|
| Communiqué de presse | 2 |
| Les médailles et diplômes de la jeunesse et des sports | 3 |
| 1. Les conditions d'obtention | 3 |
| 2. Les formalités à effectuer pour l'obtention | 3 |
| 3. Les décisions d'attribution | 4 |
| 4. Les remises de médailles et diplômes | 4 |
| 5. Le contingent 2013 dans le département du Nord | 4 |
| Annexe 1 : Liste des médaillés en 2013 | 5 |
| Annexe 2 : Intervention de Dominique Bur, préfet du Nord, lors de la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse et des sports le 22 novembre 2013 | 11 |



Lille, le 22 novembre 2013

LE BENEVOLAT SPORTIF ASSOCIATIF A L'HONNEUR : CEREMONIE DE REMISE DE DIPLOMES AUX MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 2013



Dominique Bur, préfet du Nord et Annick Portes, directrice départementale de la cohésion sociale du Nord ont mis à l'honneur les médaillés de la jeunesse et des sports promus en 2013 lors d'une cérémonie organisée ce vendredi 22 novembre en préfecture du Nord.

La remise des médailles de la jeunesse et des sports se faisant en deux contingents, l'un au niveau de la région, l'autre au niveau du département, Dominique Bur a remis ce jour, avec Annick Portes, les diplômes aux médaillés des échelons or et argent du contingent départemental. Les médaillés de l'échelon bronze avaient déjà reçu leur diplôme par voie postale.

En 2013, dans le département du Nord, ce sont 10 médailles d'or, 45 d'argent et 138 de bronze qui ont été décernées à des bénévoles oeuvrant en faveur du sport ou de l'éducation populaire. Au niveau régional, ce sont 225 personnes qui ont été décorées.

Le préfet a tenu à rendre hommage à l'ensemble des médaillés rappelant que la médaille de la jeunesse et des sports vient reconnaître et récompenser de longues années de dévouement de personnes qui se sont particulièrement investies soit en tant que sportifs, dirigeants ou bénévoles dans le sport, ou en faveur des mouvements de jeunesse, des associations ou pour les accueils collectifs de mineurs. Il a salué l'énergie et la constance des bénévoles dans l'engagement au service désintéressé des autres et de l'intérêt général.

Les médailles d'or et d'argent sont attribuées par le ministre des sports sur proposition du préfet et exigent respectivement 20 ans (dont 8 ans dans l'échelon argent) et 12 ans (dont 4 ans dans l'échelon de bronze) d'ancienneté minimum de services rendus. Les médailles de bronze sont attribuées par le préfet après avis de la commission départementale des médailles.

Dans le Nord – Pas-de-Calais, on compte entre 64 000 et 69 000 associations en activité. Plus de 3 300 associations se constituent chaque année dans la région, dont 70 % dans le Nord. Plus de 1 000 clubs sportifs sont en activité et 76 comités sportifs sont installés dans le département. Le préfet a rappelé que ces associations sont un lieu de rencontre, de convivialité, de solidarité, de projets communs et que le mouvement associatif est aujourd'hui un puissant relais de l'action publique au service des jeunes et des moins jeunes.

La médaille de la jeunesse et des sports comporte trois échelons :



Bronze

Argent

Or

1. Les conditions d'obtention

Pour obtenir la médaille, il faut :

- être majeur ;
- être domicilié dans le département du Nord et exercer des activités sportives ou socio-culturelles de niveau local ou départemental ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- réunir les conditions d'ancienneté suivantes :
 - * **Médaille de bronze** : œuvrer depuis au moins 8 ans dans le milieu associatif.
 - * **Médaille d'argent** : être titulaire de la médaille de bronze depuis au moins 4 ans.
 - * **Médaille d'or** : être titulaire de la médaille d'argent depuis au moins 8 ans.

2. Les formalités à effectuer pour l'obtention

Les propositions de candidatures émanent généralement :

- des autorités préfectorales ;
- des responsables administratifs (directrice départementale de la cohésion sociale - DDCCS, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale - DRJSCS...) ;
- des responsables associatifs (présidents de ligues, de comités départementaux, d'associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire, de l'association départementale ou régionale de membre du mérite sportif et des médaillés de la jeunesse et des sports) ;
- des élus ;
- des membres de la commission chargée d'examiner les candidatures.

Le dossier de candidature est disponible sur le site de la préfecture sur le lien suivant : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Jeunesse-enfance/Medaille-de-la-jeunesse-et-des-sports>

Pour qu'une demande de candidature puisse être instruite, il convient que le dossier soit transmis, dûment complété et impérativement accompagné soit d'une copie ou d'un extrait de naissance, soit d'une photocopie lisible du livret de famille tenu à jour ou de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport en cours de validité. Toute demande incomplète ne pourra être traitée.

Le dossier de candidature est à envoyer, dûment complété, à :

Direction départementale de la cohésion sociale du Nord
Secrétariat de direction – gestion des distinctions honorifiques
Cité administrative - 175 rue Gustave Delory
CS 12008
59013 Lille cedex
ou par mail à dominique.vertray@nord.gouv.fr

3. Les décisions d'attribution

La décision d'attribution de la médaille de bronze est prise par le préfet de région ou de département conformément à l'arrêté de déconcentration du 5 octobre 1987 avec date d'effet au 1^{er} janvier 1988 après consultation de la commission régionale ou départementale chargée d'examiner les candidatures.

La décision d'attribution de la médaille d'or et d'argent est prise par le ministre des sports sur proposition du préfet, après consultation du comité de la médaille de la jeunesse et des sports dont la composition a été fixée par l'arrêté du 5 janvier 1982 modifié par celui du 19 mars 1987.

4. Les remises de médailles et diplômes

Les médailles peuvent être remises par une personne habilitée qui peut être :

- un représentant de l'Etat (préfet, sous-préfet, DRJSCS, DDCS) ;
- un élu (parlementaire, président du conseil régional, président du conseil général, conseiller général du canton, maire de la commune de résidence ou du lieu d'exercice de l'activité sportive ou de jeunesse) ;
- une personnalité élue du milieu associatif (président du comité national de la médaille de la jeunesse et des sports, président du conseil régional olympique et sportif ou du comité sportif régional) ;
- un titulaire de la médaille d'or de la jeunesse et des sports.

L'attribution d'une médaille donne lieu à la délivrance d'un diplôme qui est remis aux médaillés par la direction départementale de la cohésion sociale ou par le préfet.

5. Le contingent 2013 dans le département du Nord

En 2013, 193 personnes ont reçu la médaille de la jeunesse et des sports lors de deux promotions (janvier et juillet). La répartition est la suivante :

- 10 médailles d'or ;
- 45 médailles d'argent ;
- 138 médailles de bronze.

Annexe 1 : Liste des médaillés en 2013

ÉCHELON OR

| | | | | |
|-----|-------------|----------|-------------|--|
| M. | BORDET | | JEAN-PIERRE | A obtenu la médaille d'or de la jeunesse et des sports pour son engagement au sein du Wattrelos Football Club et de l'office municipal des sports de Wattrelos |
| M. | CNUUDE | | CLEMENT | A obtenu la médaille d'or de la jeunesse et des sports pour l'exemplarité et la rigueur dont il fait preuve en sa qualité de vice-président du Wattrelos Football Club |
| M. | DUPUIS | | BERNARD | A obtenu la médaille d'or de la jeunesse et des sports pour la pédagogie, la ténacité et le désintéressement dont il fait preuve en sa qualité de président du Valenciennes Université Club |
| M. | LEDUC | | HERVE | A obtenu la médaille d'or de la jeunesse et des sports pour son action bénévole au service de la jeunesse comme président du comité départemental de l'UFCV de l'association ENVOL (organisation de séjours d'hiver et d'été pour les adolescents) |
| MME | MAHIEU | MARSELOO | MARIANNE | A obtenu la médaille d'or de la jeunesse et des sports pour l'action bénévole qu'elle mène au sein du club du Zodiaque d'Armentières avec un sens inné du service aux autres |
| M. | MORLET | | JEAN-PIERRE | A obtenu la médaille d'or de la jeunesse et des sports en récompense de son investissement dans de nombreuses associations de Neuville-Saint-Rémy |
| M. | NAAR | POSTHUME | RAYMOND | A obtenu la médaille d'or de la jeunesse et des sports pour l'action et l'aide qu'il a apporté aux jeunes de la région de Valenciennes dans le domaine de l'insertion et la recherche de travail |
| M. | DESTAILLEUR | | JEAN-MARC | A obtenu la médaille d'or de la jeunesse et des sports pour plus de 30 années en qualité de trésorier de la commission régionale de biologie du comité régional Nord - Pas-de-Calais d'études et sports sous-marins |

ÉCHELON ARGENT

| | | | | |
|----|------------|--|-----------|--|
| M. | DEHAENE | | MICHEL | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de l'action qu'il mène au sein de la ligue régionale Nord - Pas-de-Calais de la fédération sportive et culturelle de France dont il est le président |
| M. | LEGROS | | DOMINIQUE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son investissement au sein de la ligue Nord - Pas-de-Calais de volley-ball |
| M. | COUTURIAUX | | MICHEL | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action bénévole en tant que dirigeant du Mons Athlétic Club |
| M. | DEVOGHEL | | MARCEAU | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action bénévole en faveur du judo depuis plus de 40 ans et, notamment, en sa qualité de vice-président de l'association Jeunesse et Loisirs Judo de Steenvoorde. |
| M. | DEWEVRE | | PATRICK | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour ses fonctions de président du club de tennis de table d'Annoeullin et de membre du comité départemental de tennis de table du Nord |
| M. | DUPUIS | | FRANCIS | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour 38 ans au service du basket-ball en sa qualité de vice-président du C.S.L Raimbeaucourt |
| M. | FOSSE | | JOSE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action bénévole au sein du Tennis club de Beuvrages dont il est co-fondateur et dirigeant |
| M. | FRANCK | | CHRISTIAN | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour avoir initié les clubs sportifs de Seclin et Wattignies à la plongée sous-marine |

| | | | | |
|-----|------------|--------|-------------|--|
| MME | CHOEL | GENARD | MICHELE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de la disponibilité et du dévouement dont elle fait preuve en sa qualité de présidente du club « Feignies Dynamic Gym » |
| M. | MAILLIOTTE | | JEAN-PIERRE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de plus de vingt ans au sein du club « U.S. Marquette » dont il était le président jusqu'en 2011 |
| M. | CLAISSE | | BERNARD | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour les compétences et la très grande disponibilité dont il fait preuve en sa qualité d'officiel A de natation au sein du Lille Métropole Natation |
| M. | COOMAN | | ANDRE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour la part active qu'il prend dans l'organisation des rencontres sportives de Jeumont |
| M. | LAMER | | JEAN-PIERRE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de son engagement pour le tennis de table ainsi que pour son action dans diverses associations de formation, éducation et insertion dans le Valenciennois |
| M. | LESPERANCE | | JEAN-PIERRE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour sa participation à la promotion du basket-ball en qualité de président du club « la cité des jeunes Basket-Ball Le Cateau » |
| M. | LORRIAUX | | GERARD | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action bénévole dans diverses associations sportives et socio-éducatives |
| M. | MARECHAL | | CHRISTOPHE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de son implication et sa disponibilité pour son club de judo à Linselles |
| MME | MOERMAN | | MONIQUE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour plus de 32 ans en qualité d'animatrice de cours de gymnastique d'entretien |
| M. | PAULET | | ANDRE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de son action et son investissement dans son poste de responsable du club de tennis de table de Fontaine-au-Pire |

| | | | | |
|-----|------------|-------|---------|---|
| M. | PRONIER | | GERARD | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action bénévole au sein du club de crosse « la Revanche » de Feignies |
| M. | TARDIEU | | FRANCIS | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de plus de 28 ans passés à l'association de tennis de table de Fontaine-au-Pire aux diverses fonctions de secrétaire, animateur et entraîneur des jeunes |
| M. | VANPEENE | | RENE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de plus de 36 ans à promouvoir la randonnée pédestre à Haubourdin en qualité de président du club des randonneurs haubourdinois |
| M. | HAROUX | | ERIC | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de plus 25 années au sein du Judo Club du Parc de Saint-Amand-les-Eaux |
| M. | KULIBERDA | | EDOUARD | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son dévouement et sa disponibilité dans ses fonctions de président du Club Sport Loisirs de Raimbeaucourt |
| M. | VERKINDERE | | DANY | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action bénévole de vice-président du « Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise » |
| MME | BRAEKE | AMANT | YVETTE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour l'action qu'elle mène afin de faire connaître le jeu de bourle auprès des jeunes de Mouvaux |
| M. | BAILLY | | BERNARD | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de la part active qu'il a prise depuis plus de 50 ans dans le club « OMNISPORT MUNICIPAL DE SEQUEDIN » |
| M. | BILLAUT | | MICHEL | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action au sein du Tennis Club d'Herlies dont il est le vice-président |

| | | | | |
|-----|-------------|---------|-----------|---|
| M. | BLOMME | | PASCAL | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son implication tant au niveau de la fédération française de natation que dans celle du tir à l'arc |
| M. | BOUDRY | | BERNARD | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de près de 30 ans à promouvoir les sorties cyclotouristes à Mouvaux |
| M. | COULOMB | | THIERRY | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de son action bénévole dans le domaine social et socio-éducatif de Wattrelos |
| M. | GUILLUY | | ERIC | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action au sein du Comité Nord Handball où il apporte les réponses statutaires et réglementaires aux demandes des clubs et des commissions spécifiques du comité |
| MME | DEBAILLEUL | LALOYER | ISABELLE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son implication en qualité d'officiel B de natation à l'OSML de Lomme |
| M. | MEERSMAN | | MICHEL | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son action pour la promotion de la pratique de l'aviron en sa qualité de vice-président de « l'Aviron Union Nautique de Lille » |
| M. | MURA | | SALVATORE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense de l'investissement dont il fait preuve pour la promotion des jeux traditionnels du Nord, notamment le « billon » |
| M. | PERDU | | CHRISTIAN | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour avoir fédérer autour de lui une équipe performante et dynamique au sein du comité départemental d'escrime du Nord dont il assure la présidence |
| MME | HENNEGRAEVE | PROOT | EVELYNE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son engagement dans le domaine de la natation au sein de l'Espadon Club de Bray-Dunes |

| | | | | |
|----|---------------|--|--------|---|
| M. | RAVEZ | | RENE | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour plus de 40 années de dévouement au service de « l'Amandinoise Gymnastique Artistique » |
| M. | VANSANTBERGHE | | LUCIEN | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports pour son investissement dans le club de pêche de Ghyvelde et le club de pétanque de Bray-Dunes |
| M. | VERHAEGHE | | YVES | A obtenu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en récompense des services rendus à l'escrime nordiste qu'il représente au sein du conseil d'administration de la ligue régionale Nord Pas-de-Calais |

Cérémonie de remise des diplômes de la jeunesse et des sports 2013
Intervention de Dominique Bur, préfet du Nord
Vendredi 22 novembre 2013

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,
Mesdames et messieurs les Médaillés de la Jeunesse et des sports,
Mesdames et Messieurs,

Soyez les bienvenus dans la salle des fêtes de la préfecture du Nord. Je suis heureux de vous y accueillir avec la Directrice départementale de la cohésion sociale. J'espère que vous vous sentirez ici chez vous, au moins le temps d'une soirée dont nous avons voulu qu'elle soit en votre honneur.

Vous avez tous été décorés, au cours de cette année 2013, de la médaille de la jeunesse et des sports. Les échelons argent et or de cette décoration vous ont été décernés par la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative elle-même. L'échelon de bronze relève de ma compétence : il vous a été décerné par mes arrêtés du 13 décembre 2012 et du 26 juin 2013. après avis de la commission départementale des médaillés dont je salue les membres présents aujourd'hui. A cette occasion, je souhaite les remercier tout particulièrement pour leur investissement et les conseils avisés qu'ils apportent lors de l'examen des candidatures.

La médaille de la Jeunesse et des Sports vient reconnaître et récompenser de longues années de dévouement bénévole en faveur des activités sportives et de l'éducation populaire – 20 ans pour la médaille d'or, 12 ans pour la médaille d'argent, 8 ans pour la médaille de bronze. Permettez-moi de saluer avec chaleur une telle énergie et une telle constance dans l'engagement au service désintéressé des autres et de l'intérêt général.

Vous pourrez – ou vous avez pu – vous faire remettre cette médaille par la personne de votre choix habilitée à le faire. J'ai souhaité vous réunir ce soir pour vous remettre avec la solennité que mérite l'occasion le diplôme correspondant à votre décoration. Dans le département, en 2013, ce sont 10 médailles d'or, 45 médailles d'argent et 138 médailles de bronze qui ont été décernées à des bénévoles. Ce nombre est considérable. Il fait honneur à votre engagement au service de nos concitoyens et en faveur des activités sportives et d'éducation populaire. Ce nombre rendait difficile l'aménagement, au cours d'une cérémonie, d'un temps particulier consacré à chacun des médaillés. J'ai donc choisi de ne remettre moi-même, avec la Directrice départementale de la cohésion sociale, que les diplômes correspondant aux échelons argent et or. Mais l'hommage que je souhaite rendre ce soir, au nom de la ministre, s'adresse aux médaillés de tous les échelons. Vous le savez, depuis la réorganisation des services déconcentrés de l'Etat, la remise des médailles de la Jeunesse et des Sports se fait en deux contingents, l'un au niveau de la région, l'autre au niveau du département. C'est en ma qualité de préfet de département que je vous reçois ce soir. C'est aux médaillés du contingent départemental que je remettrai ces diplômes. Mais l'hommage s'étend aussi, naturellement, aux médaillés du contingent régional.

Je souhaite en effet que cette cérémonie soit l'occasion de saluer à sa mesure votre engagement, votre énergie, votre dévouement pour faire vivre tant d'activités si précieuses pour l'animation de la vie sociale. Vous travaillez de façon bénévole dans des clubs, des associations, des ligues, des fédérations permettant à tous de pratiquer une activité sportive, tant à titre d'amateur qu'à plus haut niveau, ou de participer à des activités socio-éducatives. Ces activités – pour ce qui est du sport, en tout cas - sont des plus variées, de l'escrime et la natation au « billon » ou à la « bourle », jeux traditionnels du Nord, en passant par le tir à l'arc et le football.

Les associations que vous faites vivre animent les quartiers de notre département. On peut dire parfois qu'elles en sont l'âme. On compte entre 64 000 et 69 000 associations en activité dans le Nord - Pas-de-Calais. Plus de 3300 associations se constituent chaque année dans la région, dont 70 % dans le Nord. Plus de 1 000 clubs sportifs sont en activité et 76 comités sportifs sont installés dans le Nord. Ces associations sont un lieu de rencontre, de convivialité, de solidarité, de projets communs. Elles créent ou recréent du lien social. Les activités sportives, outre les qualités

physiques qu'elles développent, permettent à des jeunes et des moins jeunes d'acquérir le sens du collectif, de la fraternité, d'accepter des règles du jeu, de s'accoutumer à une compétition mesurée et respectueuse. Quant à l'Education populaire et aux activités socio-éducatives, je voudrais rappeler qu'elles sont conçues, depuis la Libération, comme un outil précieux au service de l'enjeu de démocratisation et de cohésion sociale, et soutenues à ce titre de façon constante.

Aujourd'hui, nous vivons une période de difficultés et de doute où notre cohésion sociale est rudement mise à l'épreuve. Les difficultés économiques persistent, le chômage a atteint des records, en particulier chez les jeunes. L'insertion des populations en situation de précarité et la lutte contre les inégalités d'accès au savoir et à la culture représentent un défi considérable pour notre société. Le manque de confiance fragilise le lien social et mine notre activité économique. Les pouvoirs publics sont naturellement pleinement engagés pour y répondre, mais l'action publique est enserrée dans des contraintes de dépenses malheureusement nécessaires.

Cela rend votre action, votre engagement, d'autant plus précieux, voire indispensables. Le mouvement associatif est aujourd'hui un puissant relais de l'action publique au service des jeunes et moins jeunes. Les associations constituent des corps intermédiaires à part entière. Elles permettent un dialogue civil essentiel à l'exercice de la démocratie et au développement des solidarités. Elles sont des lieux où les préjugés sont combattus. Elles promeuvent des valeurs fondatrices de notre pacte social, l'intérêt général, la solidarité, la participation citoyenne, la responsabilité. Et surtout, concrètement, elles permettent une démocratisation large des activités sociales, culturelles et sportives qui vient compenser, autant que possible, la montée des inégalités et donner une chance à l'ascenseur social, dont on dit souvent qu'il est en panne.

L'action bénévole, votre action, qui fait vivre ces associations, représente aussi, je voudrais le souligner, un facteur d'espoir considérable pour notre société et notre avenir. L'engagement bénévole en France, c'est 26 % de la population adulte. Il ne cesse de croître en France et partout en Europe. En France, 45% des personnes de plus de 18 ans sont membres d'une association, soit 23 millions de Français. Plus de 16 millions de bénévoles donnent de leur temps, de leur énergie, mettent leurs compétences au service de l'épanouissement de tous et du « vivre-ensemble ». Vous manifestez de la vitalité de la société civile, de la puissance de la solidarité et de la volonté de vivre ensemble qui reste un mouvement de fond puissant dans notre pays. La Révolution française avait fait du bonheur commun le but de la société. C'était même l'article 1 de la constitution de 1793. Dans cette période difficile, c'est vous qui êtes les principaux héritiers de cette promesse.

Permettez-moi, une nouvelle fois, de vous remercier au nom de l'Etat, au nom de la ministre. Je n'ai aucun doute que tous nos concitoyens se joignent à moi pour vous exprimer leur gratitude. Avant de vous remettre à chacun le diplôme que la ministre a souhaité lui décerner, en hommage et remerciement, il me reste un souhait à formuler pour l'avenir et je sais que vous le partagerez : c'est que votre action et votre engagement fassent des émules parmi les plus jeunes, assurant ainsi un relais à votre action et la pérennité de vos œuvres.

Je vous remercie.